



VB *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 108 > Mai/Août/2024



Et si nous parlions mobilité ?

9
11

**GRAND
FORMAT**



4

ACTU

Relais Petite Enfance

La semaine de la petite enfance a séduit les familles



12

V•B et VOUS

Sécurité

La vidéo-surveillance à Villard-Bonnot



15

CULTURE

Espace Aragon

Printemps des arts une expo créative



V.B. *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 108 > Mai/Juin/Juillet/Août/2024

EN IMAGES

2



Grande lessive : les enfants artistes...
Foire de printemps 2024
Se souvenir : 8 mai 1945/2024

ÉDITO DU MAIRE

3



ACTUALITÉS

4-8



Relais petite enfance : semaine de la petite enfance
Service Public : Agence Postale Communale
Jeunes : tu as un projet ? / La BD des CMI
Histoire locale : association A.C.T.E.S.
Cet été... : alerte canicule / Horaires Mairie
Pompiers : venez découvrir la caserne
Sécurité : partir serein !
Le chiffre : 43 associations...
Travaux : avenue Robert-Huant
Bien vivre ensemble
Interco' : Centre de santé sexuelle

GRAND FORMAT

9-12



Et si nous parlions mobilité ?
Trains / Covoiturer / A vélo

V-B & VOUS

12-14



Sécurité : la vidéo protection
CCAS : le repas dansant des seniors
Bienvenue à Audrey Estève
Associations : GRE'SY / OMS

CULTURE & LOISIRS

15-16



Espace Aragon : le printemps des arts 2024
À vos agendas
Maison Bergès / Espace Aragon / Commune

LIBRE EXPRESSION

17



INFOS PRATIQUES

18



Grande lessive21
mars**En chaque enfant un artiste sommeil**

Jeudi 21 mars, les cours de l'école Jules-Ferry se sont parées de mille couleurs, à l'occasion de l'événement artistique La Grande Lessive ! Les dessins réalisés sur le thème « Faire des Bulles » exposés sur des fils tendus, le long des barrières ont eu un grand succès. ●

En savoir plus sur La Grande Lessive : www.lagrandelessive.net

**14
avril Foire de printemps 2024****Retour aux sources**

Belle affluence pour l'édition 2024 de la Foire de Printemps ! Dimanche 14 avril, vous avez été nombreux à faire le déplacement au cœur du quartier de la gare de Lancey et profiter des animations et des stands. Il faut dire que le grand retour des animaux et la présence d'une mini-ferme ont su séduire les petits et les grands ! ●

**8
mai Se souvenir****8 mai 1945 – 8 mai 2024**

Élus, représentants des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, des forces de l'ordre et militaires et Villardiens se sont retrouvés aux monuments aux morts, le 8 mai dernier. Ensemble, ils ont célébré la victoire de 1945 et la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Un vibrant hommage a été rendu à toutes les femmes et tous les hommes qui ont perdu la vie lors de cette sombre période de l'Histoire. ●

3 750 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal juin 2024



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V-B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Comité de relecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Photos : © Service communication - D. Greffe - S. Philippe

Musée Maison Bergès, Département de l'Isère - images-et-reves.fr - Shutterstock - Freepik.com - Le Grésivaudan

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPÔ.COM - Fontaine • Impression : COQUAND - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

La période est rythmée en animations !

Difficile de tout citer, mais après une édition du Printemps des Arts invitant des artistes locaux à s'exprimer autour du thème "Évasions", c'est le traditionnel repas dansant avec les seniors qui aura réuni pas moins de 300 convives, Villardiennes et Villardiens, au mois de mai dans une ambiance très festive.

Côté sport, la fête organisée fin mai par l'Office Municipal des Sports (OMS) était une très belle occasion pour faire découvrir aux jeunes enfants une multitude d'activités sportives avec l'appui de pas moins de 12 associations présentes sur le complexe du stade René-Bœuf.

À l'heure où vous lisez ces lignes, l'effervescence sera de mise sur la Semaine Musicale, du 16 au 22 juin, avec de beaux programmes musicaux, accessibles à tous, et concoctés par le Centre Musical Accords.

L'occasion m'est donnée pour remercier l'implication et l'importance de l'engagement des associations et des personnes qui donnent de leur temps en matière de bénévolat. Elles participent à faire de notre commune un lieu de vie agréable où l'on se sent bien. La fréquentation en hausse sur de nombreux événements témoigne de vos envies et encourage à encore plus de mobilisation.

Un important chapitre dans ce magazine est dédié aux mobilités. Vous découvrirez les nombreuses actions et initiatives que nous menons car en matière de mobilité, Villard-Bonnot est bien placée ! Le confortement des pôles multimodal sur nos 2 gares et le nouveau réseau bus « M'résé » à compter du 1^{er} septembre pour la totalité du territoire du Grésivaudan et de la Métropole Grenobloise sera une évolution majeure pour faciliter nos déplacements.

Enfin, vous verrez apparaître une fresque commémorative sur la Résistance, qui sera apposée le long du mur face à la gendarmerie. Cette fresque sera inaugurée lors de la commémoration du 24 août, à laquelle vous êtes tous cordialement invités.

Toujours avec la réelle volonté de vous informer au mieux des actions menées et avec le plaisir d'échanger avec vous, je vous laisse découvrir en détail et sans plus attendre ce nouveau numéro du VB•Infos ! ●

Très bon été

Patrick Beau
Maire de Villard-Bonnot



ACTUALITÉS 4-8

- Relais Petite Enfance**
- Service Public:** Agence Postale Communale Lancey
- Jeunes:** Tu as un projet... ?
La BD des CMI
- Histoire locale:** l'association A.C.T.E.S.
- Cet été...** : horaires mairie
Alerte canicule
- Pompiers:** venez découvrir la caserne
- Sécurité:** partir serein !
- Travaux:** avenue Robert-Huant
- Bien vivre ensemble**
- Le chiffre:** 43... associations...
- Inter'Co**
Centre de santé sexuelle

GRAND FORMAT 9-12

- Et si nous parlions mobilité ?**
Du côté des trains / Covoiturer / A vélo

V•B et VOUS 12-14

- Sécurité:** la vidéo-protection
- CCAS:** repas dansant des seniors
Bienvenue à Audrey Estève
- Associations:** GRE'SY/OMS

CULTURE & LOISIRS 15-16

- Aragon:** le printemps des arts 2024
- À vos agendas**
Maison Bergès - Espace Aragon - Municipalité

LIBRE EXPRESSION 17

EN PRATIQUE 18



[Relais
Petite enfance]

La semaine de la Petite Enfance

a séduit les familles de Villard-Bonnot

inf!
[Service Public]

GRUPE LA POSTE



Quoi de neuf du côté de l'Agence Postale Communale Lancey ?

Ouvert



**Que s'est-il passé à
l'Agence Postale Communale
de Lancey pour qu'elle ferme
si longtemps ?**

La question était bien souvent sur les lèvres de certains habitants, malgré la diffusion de l'information sur les supports et dans la presse locale.

Faisons le point. Le 13 mars dernier, l'Agence postale a dû fermer suite au départ soudain du chargé d'accueil.

Malgré les efforts déployés, la Collectivité a tout de même été confrontée à des difficultés de recrutement. C'est la raison pour laquelle l'Agence a vu sa fermeture se prolonger.

Marie-Sophie Simon a donc été recrutée à la mi-mai. Après avoir suivi une formation nécessaire pour occuper pleinement le poste, la jeune femme est désormais opérationnelle.

L'Agence Postale Communal de Lancey a rouvert ses portes le 3 juin, pour le plus grand bonheur des usagers. ●

Du 18 au 26 mars, le Relais Petite Enfance célébrait la semaine nationale de la Petite Enfance. Pour cette 2^{ème} édition, l'équipe a invité les partenaires et associations locales liées à la petite enfance dans la coconstruction de plusieurs temps conviviaux de cette semaine. Plus de 520 personnes ont participé sur toute la semaine.

Les retours sont également très positifs, à l'instar de cette mère de famille enthousiasme : « *Merci infiniment pour tout ce que vous mettez en place au Centre pour les tout-petits ! J'ai passé un super bon moment avec mes enfants et j'ai pu rencontrer d'autres familles !* »

Dans le déroulé de la semaine, on retiendra que dès le premier jour était organisé un temps spécial dédié aux familles d'enfants de 0 à 3 mois environ et d'enfants à naître. L'idée était de les accompagner dans l'arrivée d'un ou plusieurs enfants et de présenter les bons interlocuteurs. Ainsi les puéricultrices PMI, la Chargée d'accompagnement petite enfance et famille, les sages-femmes, les associations "La voie lactée", "Jumeaux et plus", "SPAMA" (pour les familles endeuillées) et "ADF", les responsables des multi-accueils et le Relais Petite Enfance... se sont réunis pour échanger avec les familles. 10 Parents ont suivi cet atelier. Du côté du Relais Petite Enfance, Alexina explique que face à ce succès « *Nous envisageons de renouveler ce temps d'échange avec les familles et réfléchissons en ce moment même à la remise en place de ce temps plusieurs fois par an.* »



© CSC Brignoud

Côté animations...

Le mardi 19 mars un temps de lecture animée "Voyage au fil des mots" fut proposé par la Manon, responsable du Pôle Petite enfance au Centre socioculturel de Brignoud et Héloïse, auxiliaire puéricultrice au Multi-accueils Les Petits Petons. Le mercredi 20 mars, l'équipe du Centre socioculturel et les coordinatrices des associations "Jumeaux et plu"s et "La Voie Lactée" ont proposé une animation autour du voyage et de l'exploration. Pour l'occasion, les décorations étaient signées par les Gentianes (club senior) et le Club de peinture de Sandrine. Gros succès également pour les ateliers de psychomotricité avec Eléna Benhamou au Dojo (25 demandes d'inscription pour 16 places).

Un goûter et un bal des tout-petits, orchestré par Damien, le Directeur du Centre de Loisirs et artiste multi-instrumentiste, ont séduit quelque 130 personnes ! Les jeunes de la MJ ont initié les tout-petits et les familles à une chorégraphie parfaitement synchronisée.

La fin de semaine était également riche en activité ! On notera une sortie au musée de Grenoble pour un temps d'animation "Tête, épaules, genoux et pieds" le matin ; un parcours de motricité libre au Dojo a réuni 45 participants : assistantes maternelles, parents, grands-parents, enfants. L'équipe du Relais Petite Enfance a également pu compter sur l'intervention de l'association « À vélo sans âge », qui a proposé des balades en triporteur.

Enfin, l'artiste peintre Juliette Régner a fait découvrir au public un univers d'exploration de la nature avec les tout-petits à l'intérieur même du Centre socioculturel, accompagnée par l'équipe du Centre. ●



© RPE - CSC Brignoud

Tu as un projet ? Le CCAS et le Centre Socioculturel de Brignoud t'accompagnent !

Le CCAS s'est fixé comme objectif d'accompagner les jeunes en valorisant leurs projets, en favorisant leurs initiatives ainsi que leur engagement citoyen. Dans ce contexte, il lance un appel à projets pour 2024, auprès des jeunes de la Commune.

1 J'ai un projet !

Si tu as entre 13 et 18 ans et que tu habites Villard-Bonnot, ce dispositif peut t'intéresser. Tu as un projet en tête ? Voyage, récolte de fonds pour une cause humanitaire, mise en place d'une action écologique/ environnementale, création d'un espace jeune, d'un projet culturel ou encore d'une collecte solidaire... tout peut être envisagé... Le tout est de se lancer, et pour cela ta Commune te soutient ! Alors, comment ça se passe ?

2 Je contacte la Mairie

Plus précisément, tu demandes Audrey au CCAS, elle sera ton interlocutrice privilégiée durant la procédure. Tu peux aussi télécharger le dossier et le règlement grâce au QR code de cet article. Il te faudra compléter ce dossier de façon à présenter la nature du projet, ses étapes et les devis, sans oublier de fournir les documents demandés pour traiter le dossier. À la clé ? une aide financière versée par le CCAS. Son montant sera d'un tiers du coût total du projet, ce qui implique une recherche de cofinancement public ou privé. L'aide sera versée directement sur ton compte bancaire.

@affaires_sociales@villard-bonnot.fr
04 76 45 96 96

1 Je suis accompagné dans mes démarches

Pour t'aider sur les questions pratiques (par où commencer, définir un plan d'action, trouver des partenaires...) tu pourras compter sur Mathieu, le coordinateur jeunesse du Centre Socioculturel de Brignoud. C'est en effet au Centre (12, rue Lamartine à Brignoud) ou à la Maison de la Jeunesse (en face du collège Belledonne) que tout se jouera !

@coordojeunesse@csc-brignoud.fr
07 56 24 44 95



[Jeunes]

Une belle initiative des CM1 à l'attention de la Collectivité.

Ils s'appellent Rimes, Nassim, Gianni, Lucas, Fabien, Lexy, Anfel, Maylann, Lynn, Léane, Pauline, Timéo, Laura, Sofia, Séléna, Amaury, Chloé, Clara, Benjamin, Alba, Léa, Léna et Sana.

Leur point commun ? Le temps d'une vingtaine de pages, ils sont devenus les auteurs d'une bande dessinée !

Ce projet innovant, porté par les enseignants des classes de CM1 de l'école Libération, est né de l'envie de raconter et de partager les très attendues « sorties skis » des élèves aux 7 Laux. Ensemble, ils souhaitent également remercier la Collectivité qui finance et organise la logistique de ce temps pédagogique.

Pari réussi ! Elus et agents ont été très touchés par le geste, la spontanéité et la créativité du document ! En plusieurs épisodes, les enfants racontent en bulles et en vignettes leurs souvenirs, leurs aventures et leurs sentiments lors de ces journées à Prapoutel, du 15 au 19 janvier derniers. La mise en page a été réalisée par les enseignants grâce à BDnF, un outil mis à disposition par la Bibliothèque Nationale de France.

Une belle première !



[Histoire locale]

L'association A.C.T.E.S. lance un appel à information sur les Mines en Belledonne

L'association A.C.T.E.S. "Au fil du temps" souhaite faire connaître au public le patrimoine des communes de Saint-Mury et de Sainte-Agnès. Elle a choisi pour cette année 2024, de présenter "La Mine du Chenevrey" pour les Journées Européennes du Patrimoine au mois de septembre et d'éditer en fin d'année un livre reprenant l'ensemble de ces recherches.

Comme l'explique Claude Lamour, coordinateur du projet : « Ce travail est un hommage rendu aux hommes et aux femmes qui y ont peiné, certains en y laissant leur vie. Nous recherchons l'identité des mineurs qui ont travaillé dans cette Mine (de

1918 à 1962 pour les Papeteries de France), mais aussi leurs descendants (enfants ou petits-enfants). Vos témoignages, les documents, les photos que vous possédez sur vos parents, nous aideraient à compléter ce dont nous disposons déjà. Un grand merci par avance à ceux qui pourront nous permettre d'aller plus loin dans nos recherches. À tous rendez-vous les 21 et 22 septembre à Saint-Mury pour l'exposition ! »

Pour tout témoignage, prêt de documents (qui seront restitués dans les plus brefs délais), contactez Claude Lamour.
04 76 71 63 77



[Cet été]

Faire face aux fortes chaleurs



Votre mairie adapte ses horaires pour l'été !

Le service de l'Etat-Civil
L'Agence Postale Communale de Lancey
 seront fermés
 les samedis 13 et 27 juillet
 les samedis 10 et 24 août

Le Pôle logement
 sera fermé le 22 juillet
 et du 19 août au 6 septembre

Le service Scolaire
 sera fermé les 1^{er} et 2 août



Tout savoir sur le plan canicule

Lorsque la Préfecture de l'Isère le demande, la commune de Villard-Bonnot active son dispositif "Plan Canicule".

Au C.C.A.S., un registre est mis à jour et contrôlé afin de recenser les personnes isolées ou celles ayant fait une demande d'inscription au registre au "Plan Canicule". Elles font l'objet d'une attention particulière. Tous les jours, les personnes sont contactées par téléphone, pour celles bénéficiant du portage de repas à domicile, les agents communaux en charge de la tournée s'assurent de l'état de santé des personnes, vérifient qu'elles ne soient pas isolées (famille, voisins, amis...).

Vous souhaitez vous inscrire ? Contactez le CCAS.

☎ affaires_sociales@villard-bonnot.fr

☎ 04 76 45 96 96

Bon à savoir

Les épisodes de fortes chaleurs et/ou caniculaires sont annoncés via le site internet de la commune, l'application mobile « Villard-Bonnot » (notifications) et sur les panneaux lumineux. L'information est complétée avec les gestes à adopter durant ces périodes.

En cas de fortes chaleurs, les bons gestes !

- Je bois régulièrement de l'eau. N'attendez pas d'avoir soif !
- Je pense à me rafraîchir. La Collectivité met à disposition deux salles climatisées pour les personnes fragiles : salle Georges-Brassens à Lancey (Agence postale) et salle Désiré-Granet à Brignoud.
- je donne de mes nouvelles régulièrement à mon entourage.
- J'évite les efforts physiques.
- Je maintiens mon domicile au frais.
- J'évite de sortir aux heures les plus chaudes. ●



Venez découvrir la caserne des pompiers

Les sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot vous invitent à découvrir leur univers, le 22 septembre prochain, grâce à une journée portes ouvertes. Au programme, exposition des véhicules, découverte du matériel, visite de la caserne mais aussi les ateliers et des animations thématiques qui passionneront aussi bien les petits que les grands. À l'heure où nous imprimons le journal, le déroulé est en cours de finalisation. Mais, quoi qu'il arrive Denis Foroni et ses hommes vous attendent nombreux aux 580, rue Guynemer, à la rentrée prochaine ! ●

[Sécurité]

Partir serein !

Juste après avoir fait vos valises, ayez le bon réflexe et signalez votre absence à la Police Municipale. En effet, comme chaque été l'Opération Tranquillité Vacances est reconduite sur Villard-Bonnot. Des patrouilles seront programmées pour surveiller votre domicile durant votre séjour. Ce service est gratuit. Les formulaires d'inscription doivent être remis à la police municipale. ●

Quand ? Quelques jours avant mon départ

Comment ? Je retire le formulaire d'inscription soit :

- sur le site internet de la commune (QRcode)
- à l'accueil de la Mairie
- auprès de la Police Municipale

☎ 04 76 45 79 50 - ☎ police@villard-bonnot.fr



Un œil sur le chantier de l'avenue Robert-Huant

Le chantier de l'avenue Robert-Huant est dans sa dernière phase. Elle est sans nul doute la plus impressionnante.

Depuis le mois de mars, les murs de l'ancien site Rétia sont tombés, un pont SNCF a été construit, une route a été tracée permettant le raccordement à l'avenue et les premiers aménagements pour les modes doux et la végétation se dessinent. Les travaux devraient se terminer à l'automne 2024. Jusque-là la route est fermée, mais malgré les perturbations, les restaurants et les commerces de Brignoud sont ouverts !

S'informer sur les travaux

Le saviez-vous ? Plusieurs moyens sont à votre disposition afin de connaître l'avancée des travaux de la Commune. Des photos sont régulièrement publiées. ●

Rendez-vous sur les supports communaux :

📱 Appli « Villard-Bonnot », tuile « Infos travaux »

🌐 www.villard-bonnot.fr/ > Actualités

📱 @villedevillardbonnot



Plus de photos
en ligne

[Travaux]



Le CHIFFRE

43

Il s'agit du nombre d'associations ayant fait une demande de subvention auprès de la Collectivité cette année.

Pour info, la Commission d'attribution des subventions s'est tenue le 22 mai 2024. Les résultats seront validés lors du Conseil Municipal du 25 juin. ●

Bien vivre ensemble

Bruit - Bricolage et appareils à moteur

Autorisés du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, • le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Le seuil des 22 h n'existe pas. Tout bruit excessif peut être sanctionné, quelle que soit l'heure. Vous risquez une contravention de 3^{ème} classe pour émission de bruit ou tapage diurne ou nocturne troublant la tranquillité d'autrui. ●

(Arrêté préfectoral de l'Isère 97-5126)

Nos amis les chiens

Respectez la propreté des lieux publics et de votre cadre de vie. Vous devez conduire votre animal dans les parcs à chiens conçus à cet effet ou ramasser ses déjections sur la voie publique. Ils doivent également être tenus en laisse dans les zones urbaines. Les déjections canines dans les espaces publics sont passibles d'une contravention de 3^{ème} classe d'un montant de 68 €. ●

(Code Pénal, art. R633-6)

Feux

Tous les feux de végétaux et autres matériaux sont strictement interdits et cela toute l'année. Déposez vos déchets dans l'une des déchetteries intercommunales (voir encadré page de droite). ●

(Arrêté préfectoral n° 2013-3220020)

Taille de haies

Vous devez couper les branches qui dépassent sur la voie publique et sur la propriété du voisin. Bon à savoir : un arbuste ou une haie plantée en limite de propriété dont la hauteur dépassant 2 mètres doit toujours être plantée à une distance de 2 mètres de chez le voisin, tandis que les plantations d'une hauteur inférieure à 2 mètres doivent être plantées à 50 cm minimum de la limite de propriété. La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre. Les haies doivent toujours être élaguées et entretenues par le propriétaire ou locataire du terrain sur lequel elle est placée. ●

(Article 673 du Code civil)





[Santé et jeunesse]

Centre de santé sexuelle

3 permanences (dont 1 à Villard-Bonnot) pour les collégiens et lycéens

Le Grésivaudan, en partenariat avec les Centres de Santé Sexuelle (Agathe, Le Douze) et les communes du territoire, déploie des « permanences écoute » à destination de tous les collégiens et lycéens des établissements publics du Grésivaudan.

**PERMANENCES ÉCOUTE
COLLÉGIENS/LYCÉENS**

Inquiétude, angoisse ?
Des questions personnelles ?
Besoin de parler ?
Envie d'être écouté ?

Des psychologues ou des conseillères conjugales et familiales sont à votre écoute

→ GRATUITES
→ CONFIDENTIELLES

Je suis élève au...	Pour prendre rendez-vous	Lieux des permanences
<ul style="list-style-type: none"> • Collège Flavius Vaussevat • Collège Icare • Collège La Pierre Aiguille • Collège Marcel Chêne • Lycée Pierre du Terrail • Lycée professionnel Le Bréda 	<p>→ CENTRE AGATHE 04 76 97 81 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pontcharra • Allevard • Goncelin • Le Touvet
<ul style="list-style-type: none"> • Collège du Grésivaudan • Collège Simone de Beauvoir • Collège/Lycée des Pupilles de l'air • Lycée du Grésivaudan • Lycée horticole de Grenoble Saint-Ismier 	<p>→ CENTRE LE DOUZE 04 76 90 06 36 - 06 37 63 76 81</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Montbonnot • Saint-Ismier • Crilles
<ul style="list-style-type: none"> • Collège Belledonne • Collège La Moulinière • Lycée Marie Reynoard 	<p>→ CENTRE LE PLANNING FAMILIAL 04 76 13 39 51</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Versoud • Villard-Bonnot

Ces permanences existent depuis 2006 sur le Haut-Grésivaudan. Au vu de sa pertinence et de la préoccupation des acteurs locaux concernant la santé mentale des jeunes sur le territoire, ce dispositif est désormais déployé sur d'autres établissements du territoire. Les permanences sont assurées par des psychologues ou des conseillères conjugales et familiales, et offrent un espace gratuit, confidentiel et libre d'accès pour tous les jeunes qui se posent des questions, qui ont besoin de parler, qui sont inquiets ou angoissés, ou pour qui on s'inquiète, quel que soit le sujet.

Vie du couple, questions sur la sexualité, la contraception et les infections sexuellement transmissibles (IST), violences conjugales, abus sexuels, vie relationnelle et affective...

Les Centres de Santé Sexuelle sont des espaces de parole où vous pouvez aborder tous les sujets en toute confidentialité. Lieux d'information, ces centres sont aussi des lieux de prévention et de dépistage des IST. C'est gratuit pour les jeunes de moins de 21 ans et pour les personnes non assurées sociaux. Des campagnes de prévention sont régulièrement programmées.

À Villard-Bonnot Le Centre de Santé Sexuelle Planning Familial

Animé par l'Association Départementale du Planning Familial de l'Isère, un mouvement féministe et d'éducation populaire qui milite depuis les années soixante pour la reconnaissance des droits des femmes en matière de maîtrise de leur maternité et la lutte contre toutes les formes de violences. Vous pouvez y rencontrer des médecins et des conseillères conjugales et familiales. ●

Coordonnées Planning familial Villard-Bonnot : Espace intercommunal Simone-Veil
 Accès : à côté de l'Espace Aragon - 21, boulevard Jules-Ferry - Villard-Bonnot - ☎ 04 76 13 39 51
 🕒 lundi : 9 h - 12 h 30 / mardi : 12 h - 18 h / mercredi : 13 h - 19 h / jeudi : 13 h à 17 h / Fermé le vendredi.
 Consultations médicales sur rendez-vous les mardi et mercredi.
 🌐 Toutes les infos sur www.le-gresivaudan.fr/centres-de-planification

Et si nous parlions mobilité ?

Transports en commun, modes doux, énergie propre...

En matière de mobilité, les offres et tendances se multiplient sur le territoire du Grésivaudan. Mais qu'en est-il du côté de Villard-Bonnot ?

Le Grand Format fait le point !

VILLARD-BONNOT
GRAND
FORMAT



ACTU

En septembre, le réseau SMMAG fait peau neuve : offres et tarifs y compris !

La métropole de Grenoble, le département de l'Isère, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais et la communauté de communes Le Grésivaudan ont fait le choix historique, dans une logique partenariale constructive, de réorganiser leur gouvernance des mobilités à la bonne échelle afin de pouvoir innover et rendre le meilleur service aux habitants, en créant le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG).

Poursuivant cet objectif, le SMMAG proposera une restructuration du réseau de bus en adéquation avec le nouveau périmètre de la zone couverte à la rentrée scolaire prochaine. Le nouveau réseau « M RESO » intégrera les lignes Car Région à celles des Collectivités et EPCI formant déjà le SMMAG (Car Isère, Express, TouGo, TaG...). Pour des raisons de lisibilité et afin de faciliter l'usage des utilisateurs, le SMMAG va procéder à une structuration des lignes en proposant différentes gammes, mais surtout en unifiant les lignes.

Il proposera des lignes

rapides afin de mieux desservir la population périurbaine. Ainsi, du Grésivaudan à l'autre bout de l'agglomération grenobloise, les usagers retrouveront les gammes « Chrono » (desserte rapide pour les zones urbaines et périurbaines), « Proximo » (desserte fine de proximité pour les zones urbaines et périurbaines), « Flexo » (desserte de secteurs peu dense, avec flexibilité de l'offre) et la gamme « Sacado » (desserte scolaire). Enfin la gamme « Flexo + » sera dédiée aux services PMR : un service unique pour les personnes à mobilité réduite où les trajets seront possibles entre les deux territoires ou en correspondance sur les lignes structurantes accessibles.

Un réseau unique, une tarification unique. Vous l'aurez compris, la restructuration du réseau donne également lieu à une réorganisation des prix. Ainsi, en septembre, le SMMAG mettra en place une tarification zonale sur le périmètre Agglomération Grenobloise (Métropole) et celui du Grésivaudan. Les différents profils d'usagers et les classes d'âges seront uniformisés afin que les usagers des deux territoires précédents s'y retrouvent. Sur le principe, deux zones sont définies : la zone SMMAG avec un tarif unique valable pour tout déplacement sur la Métro et en interface avec la Métro ; la zone Grésivaudan incluse dans la zone SMMAG avec un tarif spécifique, valable pour tout déplacement au sein de la zone. ●



Quelques mots de...



Patrick Beau
Maire
de Villard-Bonnot

« À compter du 1^{er} septembre, une nouvelle offre de transport sera mise en place et c'est avec une grande satisfaction que d'annoncer cette petite révolution pour les habitants de Villard-Bonnot et, plus largement, pour l'ensemble des habitants de notre territoire.

Des nouvelles lignes de bus, une Chrono Car de Villard-Bonnot à Grenoble, un ticket à 2 € pour aller du Grésivaudan à la Métropole, c'était attendu depuis longtemps !

Ce progrès est le fruit de la mobilisation de chacun : les habitants, le travail assidu de vos élus, ainsi que des actions coordonnées du SMMAG, du Grésivaudan, du Département et de la Région. Ensemble, nous avons franchi cette étape cruciale pour faciliter nos déplacements. » ●

VILLARD-BONNOT

SMMAG



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

isère
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Et si nous parlions **mobilité** ?

[Du côté des trains]

Lancey & Brignoud : deux gares et des actus !

En matière de transport en commun, Villard-Bonnot possède un atout de taille : la présence de deux gares en activité. Toutes deux situées aux extrémités de la Commune, les gares de Lancey (7 place de la gare) et de Brignoud (47bis, avenue Robert-Huant) permettent chaque jour à de nombreux usagers de faire la liaison entre leur domicile et leur lieu de travail. Les deux disposent également d'un parking, qui servent également de parking relais pour prendre un bus vers des zones d'activités (Crolles, Saint-Ismier, Montbonnot...)

Lancey : Une passerelle pour sécuriser la traversée des voies

En 2025, la SNCF fera construire une passerelle au-dessus des voies ferroviaires de la gare. Un aménagement qui permettra à la fois de garantir la sécurité des usagers, des piétons et des vélos, mais également de pérenniser l'activité de la gare de Lancey. En effet, sans cet équipement – aujourd'hui incontournable – la station aurait très bien pu ne plus être desservie. Lorsque la SNCF a exposé son projet à la Municipalité, celle-ci a toutefois demandé qu'une réflexion soit menée en faveur d'une meilleure intégration de la passerelle dans le paysage urbain. Le bureau d'études, missionné par la SNCF, préconise aujourd'hui une valorisation de l'aspect végétal afin de limiter l'impact visuel de l'édifice en entrée de ville (l'emplacement étant défini en fonction des contraintes techniques), un nouvel aménagement du parvis de la gare (structurer les flux) ou encore un aménagement du site plus contemporain et qualitatif (voir plan). Pour cet aspect du projet, la Communauté de communes Le Grésivaudan prend en charge la maîtrise d'œuvre. Une fois définis et chiffrés, les coûts seront répartis entre les différents acteurs (CC le Grésivaudan, Villard-Bonnot, SMMAG...).



© SNCF

À Brignoud, les délais sont respectés sur le chantier pour la suppression du PN 27

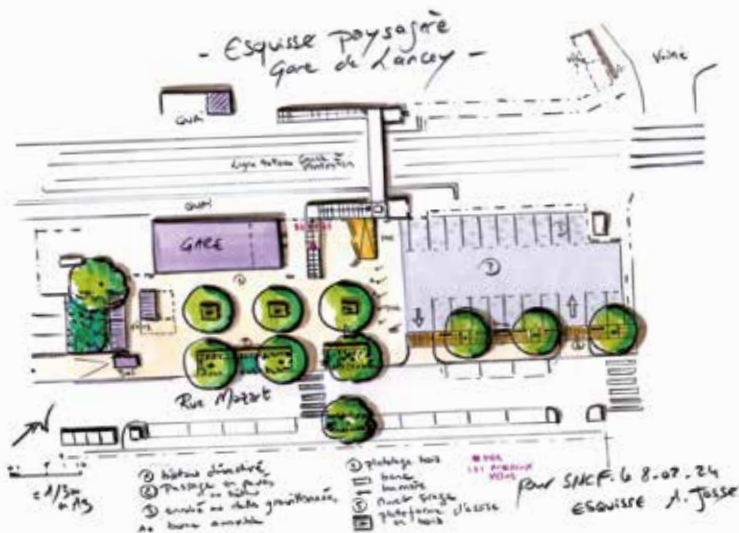
Démarrés en juin 2023, les travaux pour la suppression du passage à niveau n° 27 (PN27) vont bon train. À l'occasion d'une visite du chantier, menée par Jean-Pierre Barbier, le Président du Département, le 17 mai dernier, les autorités ont annoncé que le calendrier était respecté et qu'ils se termineraient en fin d'année 2024. Pour mémoire, le Département de l'Isère porte, en partenariat avec SNCF Réseau, la maîtrise d'ouvrage de ce projet de suppression, qui intègre la réalisation par le Département d'une voie nouvelle au nord de l'actuel PN 27 avec un pont-route permettant de passer au-dessus de la voie ferrée, à l'aide d'un ouvrage dénivelé, intégrant une voie cyclable dédiée de 3 m de large (plus de détails ci-dessous) Coût des travaux : 15 M€, cofinancés à 50 % par le Département et l'État, dans le cadre du plan France Relance. Ces travaux sont coordonnés avec la réfection complète de l'avenue Robert-Huant que la Commune mène par ailleurs. Suivre l'actualité du chantier sur le site du département. ●

📄 www.isere.fr/actualites > Rubrique [suppression du pn27]



© M. Karabagli / isere.fr

© SNCF / A. Jasse





[Covoiturer]

Quelles possibilités à Villard-Bonnot

Une voiture en libre-service... c'est la formule proposée par Citiz, situé sur le parking de l'Espace Aragon. Ce service s'adresse aussi bien pour les particuliers qu'aux entreprises. Il suffit de s'inscrire sur internet ou par téléphone, à la suite de quoi une carte d'accès sera délivrée. Réservez le véhicule et... roulez ! Côté tarification, la location est basée sur le temps d'utilisation et la distance parcourue, et comprend le carburant, l'assurance, l'emplacement et l'équipement de la voiture.

alpes-loire.citiz.coop - ☎ 04 76 24 57 25

Vous souhaitez partager un véhicule ? Pensez au covoiturage sur rendez-vous, proposé par Movici, organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le principe est simple : vous savez à l'avance où vous allez, avec qui vous voyagez et vous programmez votre déplacement. Pour cela, vous pouvez utiliser la plateforme <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/> et suivre la procédure. Sur la commune, plusieurs points d'arrêt pour le covoiturage existent. Ils sont matérialisés par les panneaux de route bleu.

[À vélo]

Pédalez en toute tranquillité, sur les voies apaisées !

La problématique des mobilités, notamment le développement des formes dites « modes doux », est au cœur des préoccupations de la Municipalité. Ainsi, pour parvenir à améliorer et développer sa politique de déplacement sur son territoire, elle a mis en place un Plan Local de Déplacement (PLD).

La création de voies apaisées sur la Commune fait partie des actions menées. Derrière cette appellation se matérialisent des axes secondaires qui ont été identifiés. L'ensemble de ses rues permettent la continuité d'un circuit sécurisé pour les modes doux. Côté automobilistes, les voies apaisées sont limitées à 30 km/h. L'idée est de faciliter et d'inciter à la pratique du vélo en apportant des adaptations à ces rues (panneaux de limitation de vitesse, marquage au sol des délimitations et pictogramme « cycle ») pour toujours plus de sécurité, en attendant les projets inscrits sur le long terme.

Identifier les voies apaisées : <https://geovelo.app/fr/>

Liaison cyclable Saint-Ismier / Le Versoud vous vous êtes exprimé !

En début d'année, le SMMAG a effectué un sondage auprès des usagers pour un futur projet d'une liaison cyclable inter-rives entre le Pôle d'échange multimodale de La Bâtie et la zone d'activité « Grande Ile » (Le Versoud/Villard-Bonnot). Son objectif est en effet de réaliser une voie sécurisée pour les modes actifs reliant les deux lieux, en franchissant l'Isère, avec une connexion avec la voie verte régionale « Belle Via ». Toutefois, la participation est modeste : la réunion publique au Versoud a réuni 25 personnes et 18 à celle de Saint-Ismier. Le questionnaire numérique a mobilisé 59 personnes et seulement 4 retours pour la version par courriel.

Que retenir alors ? Le futur itinéraire comprend le tracé du PEM au pont

Vous êtes plutôt spontané ? Le covoiturage est une pratique qui s'adapte ! Voici les deux formules possibles. M covoit' Lignes + reprend les codes des transports en commun pour vous proposer un service aussi simple, pratique et fiable qu'une ligne de bus ! Grâce aux arrêts M covoit' Lignes + présents sur vos trajets, découvrez le covoiturage sans réservation vers Grenoble, dans le Grésivaudan et le Voironnais avec les personnes qui vont dans la même direction que vous. Pensez à l'appli : M covoit' Lignes + Covoiturage 4 + M covoit' Pouce, est un service également déployé par le Syndicat des Mobilités de l'Aire Grenobloise pour le covoiturage spontané. Un dispositif d'arrêts et de panneaux lumineux est mis en place sur l'aire grenobloise. Ils sont installés au bord des routes sur lesquels les passagers peuvent se positionner. Le véhicule peut s'arrêter en sécurité pour prendre en charge l'utilisateur. En complément, des parkings dédiés existent. À Villard-Bonnot, le parking en question se trouve au 3 Quai des négociants (Lancey). Les lignes à proximité sont : X02, T86, Ter, COR01, COR02, DOM01, GIE01, SMH03, et VIB13. S'inscrire à M Covoit' Pouce sur leur site. ●

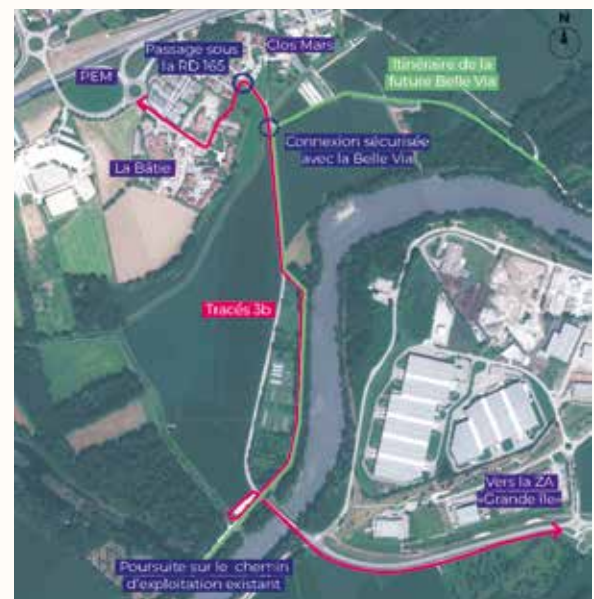
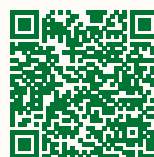
www.mobilites-m.fr/mcovoitpouce/inscription/



routier, le franchissement de l'Isère grâce à une passerelle et la poursuite du tracé vers Villard-Bonnot/Le Versoud. Le SMMAG a entendu les inquiétudes des participants concernant leur sécurité et leur visibilité et l'intègre dans les priorités du projet. Le positionnement de la passerelle privilégiée serait celui à proximité du pont routier. En effet, pour tout nouvel ouvrage dans l'Isère, des études sont nécessaires afin de connaître son impact hydraulique. En plaçant la passerelle à proximité, le projet bénéficie du masque hydraulique des piles du pont routier. Autrement dit, le comportement de l'Isère resterait inchangé et les embâcles continueraient d'être gérées par les piles du pont actuel. Enfin, la poursuite du tracé prendra la direction du barreau de Grande-Île. Le SMMAG a également noté les demandes de continuité/connexion avec la gare de Lancey. Il intègre cela à la mise en œuvre du schéma directeur des aménagements cyclables (approuvé le 16 novembre 2023) en concertation avec les communes et associations d'usagers du territoire. ●

Présentation de l'itinéraire privilégié
(Source : smmag)

Découvrez le détail du bilan ...



© SMMAG

[Animations autour du vélo]

Vous hésitez à passer au vélo électrique ?

Le SMMAG vous offre 1 mois d'essai ! Régulièrement, Villard-Bonnot et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise proposent des "matinées découverte autour du vélo à assistance électrique". Ainsi, le 23 mars dernier quelques Villardiennes s'étaient inscrites. Au programme, présentation de l'offre du SMMAG (30 jours d'essai gratuit), de ses conditions, découverte des vélos de prêt, de leur entretien, rappel des consignes de sécurité et bien sûr les premiers coups de pédales, sur l'asphalte du parking du lycée Marie-Reynoard. Ça vous intéresse ? Rendez-vous sur le site du SMMAG pour découvrir l'offre.

www.veloplus-m.fr

Écoles à vélo : la pluie ne les a pas découragés !

Le concours des écoles à vélo est un rendez-vous qu'ils ne manqueraient sous aucun prétexte. Le 16 mai dernier, nombreux enfants et parents ont relevé le défi, malgré une météo plus que capricieuse. Proposé dans le cadre de l'événement « Faites du vélo », ce concours propose aux élèves de venir à vélo, trottinette et/ou draisienne à l'école. Les établissements qui obtiennent le taux le plus important de participation sont labélisés. Cette année, Libération obtient le Label 3 roues (60 à 79 % de participation), Jules-Ferry, Pasteur et République reçoivent le Label 2 roues (40 à 59 % de participation).



La balade villardienne à vélo de retour en 2024

Et si vous découvriez la Commune à... vélo électrique ? Et en plus, c'est gratuit ! La Collectivité s'est associée au SMMAG (Syndicat des Mobilités de l'aire Grenobloise) avec sa formule « Faites du vélo » pour promouvoir la pratique de ce sport. Deux départs étaient organisés ce dimanche 26 mai, l'un à 15 h et le suivant à 16 h. Une douzaine de participants s'est réuni sur le parking du lycée Marie-Reynoard pour une petite balade accessible à tous.

Accompagnés par vos élus, les cyclistes ont également pu (re)découvrir cette activité sur les voies apaisées matérialisées et la digue cyclable sur le territoire communal. ●



[Sécurité]

La vidéo protection à Villard-Bonnot

La vidéoprotection a été mise en place en 2018 sur le territoire communal. Depuis, le déploiement de ce dispositif se poursuit et a atteint le nombre de 43 caméras en 2023. Parfois sujet d'interrogation, ce procédé est strictement encadré par la loi.

À quoi sert la vidéo protection ?

Ce dispositif produit des images grâce à des caméras, qui sont transmises en vue d'une exploitation en temps réel sur un écran ainsi que leur enregistrement appelé « stockage ». Elle permet de surveiller l'espace en vision large ou concentrée, de protéger des bâtiments communaux, de dissuader par la présence d'une surveillance visible et permanente, de détecter tout événement ou comportement anormal, d'identifier un véhicule, un individu ou encours de prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol ou à des actes de terrorisme.

À Villard-Bonnot, la vidéoprotection se déploie un peu plus tous les ans. En 2023, plusieurs caméras ont été installées sur les parkings des gares de Lancey et de Brignoud. En 2024, la Communauté de Communes Le Grésivaudan a également doté de caméras plusieurs points stratégiques dans ses communes. Ainsi, le rond-point faisant la liaison entre Crolles et Brignoud est désormais équipé. On notera que les gendarmes de la Brigade de Villard-Bonnot disposent eux aussi d'un dépôt d'images.

Que dit la loi ?

Tout système de vidéoprotection implanté sur la voie publique ou dans un espace ouvert librement au public fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la préfecture. Leur installation se fait uniquement dans les conditions prévues par l'article L.251-2 du code de la sécurité intérieure. En outre, la Collectivité à l'obligation d'informer clairement le public de la présence de ce dispositif par exemple avec l'affichage de panneaux.

Que deviennent les images ?

La durée de conservation des images est précisée dans l'arrêté préfectoral d'autorisation, et ne saurait excéder un mois, sauf si elles sont nécessaires à des procédures judiciaires en cours. Elles peuvent éventuellement être transmises à des agents de services de police et de gendarmerie sur réquisition de l'Officier de Police Judiciaire.

Qui peut visionner les images ?

L'accès à la salle de visionnage est strictement réglementé, un registre de vidéoprotection entrées et sorties des visiteurs est utilisé en accès dans le centre par les personnels et agents habilités concernés. Seul un officier de police judiciaire territorialement compétent est habilité à se saisir du support comportant des enregistrements d'images vidéo, après en avoir fait la demande écrite (réquisition). ●

[Seniors]

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



Le repas dansant du CCAS en a séduit plus d'un !

De la musique, un repas gourmet, des amis... et la magie opère ! Cette formule a de nouveau séduit son public, fins connaisseurs.

Une nouveauté fait toutefois son apparition cette année : « Le repas des Seniors » devient « Le repas dansant », une façon de mettre l'accent sur le côté festif de l'évènement, plutôt que sur les personnes* à qui il est destiné. Ainsi, le 15 mai dernier l'espace Bergès a fait le plein de bonne humeur, de musique et de gourmands ! 236 personnes ont donc profité d'un menu signé par le traiteur Le Vieux-Moulin et servi avec bienveillance et élégance par les agents polyvalents de la Commune. Côté animation, on retrouvait avec plaisir l'Orchestre Jean-Pierre Frank.

Retour en images. ●



Ils sont à l'honneur !



M^{me} Huguette Carrasco



M. Emile Cerantola

(*) : Pour rappel, le repas dansant est un évènement organisé par le CCAS, pour les habitants de la Commune âgés de 70 ans et plus qui se sont inscrits gratuitement.



Bienvenue à Audrey Estève, nouvelle responsable du CCAS

Il y a un nouveau visage au sein de l'équipe du CCAS de Villard-Bonnot. Depuis le 11 mars dernier, le public a échangé avec Audrey Estève, la nouvelle responsable du service. La jeune femme était précédemment en poste à Meylan, où elle occupait un emploi de gestionnaire administratif et financier au service périscolaire, puis au sein du département « Proximité » en tant que responsable du service administratif et budgétaire, pour la partie « Vie associative & commerce de proximité ». Du département Proximité au Centre Communal d'Action Sociale, il n'y a qu'un pas... celui du changement et d'une réelle envie d'être au plus près du public : « J'avais envie de redonner du sens à ce que je faisais, de remettre l'humain au cœur de mes missions ». La jeune femme confie avoir été touchée par l'accueil et la bienveillance de la Collectivité et des usagers à son égard. Depuis sa prise de poste, elle a pris ses marques, notamment entre la gestion de l'aide sociale, le Conseil d'administration du CCAS, les dossiers et projets en cours et bien sûr... le repas dansant du 15 mai ! ●

L'écho des Associations



Boutique de Brignoud :

31, boulevard de la Libération

Lundi 14 h-13 h 30

Du mardi au samedi de 10 h à 18 h 30

www.gresy.fr

06 76 00 18 11 - @contact@gresy.fr

GRE'SY

À la rencontre des bénévoles...

L'association Gre'sy a de nouveau pignon sur rue, à Villard-Bonnot ! Après une première tentative sur le bourg de Lancey, l'association a ouvert une nouvelle boutique, à Brignoud cette fois-ci, en lieu et place du commerce « Chausse 2000 », en septembre 2023. Bienvenue à GRE'SY

GRE'SY est une association engagée dans l'économie circulaire, sociale et solidaire, qui a vu le jour en août 2015. Derrière ces 5 petites lettres, on découvre d'ambitieux objectifs et de nobles causes. En effet, chez GRE'SY on mise tout sur le développement durable. Dans tout le Grésivaudan, l'association collecte des dons de vêtements, textiles, lingerie, chaussures (VTLC), ainsi que de livres, CD/DVD, vaisselle, maroquinerie et jouets : « La collecte et la revalorisation nous permettent de recycler des biens divers. Notre objectif est de viser le « Zéro déchet », créer une ressourcerie grâce à la revente de produits d'occasion », explique l'équipe. Au-delà de cet aspect environnemental, GRE'SY a également une portée humaine : elle accompagne des personnes en difficulté d'accès à l'emploi vers une reprise durable de vie professionnelle. Au fil des années, sous l'impulsion de son président Robert Reynaud et grâce aux membres bénévoles de l'association, GRE'SY est devenue en 2019 le plus gros collecteur de VTLC du Grésivaudan en détournant plus de 30 tonnes par mois des déchetteries.



Des bénévoles villardiens au grand cœur

Bienvenue au 31 boulevard de la Libération. Au sein de la boutique Solidaire GRE'SY vous trouverez sûrement votre prochain achat : vêtements, chaussures, puériculture, livres, maroquinerie, jouets, textiles, CDs et DVDs... Mais en poussant la porte, vous serez surtout accueilli par une équipe de bénévoles aussi gentils que bienveillants. Ils s'appellent Ana Maria, Denise, Estelle, Christian, Philippe, Paco, Anne-Laure et Pierre. Ces Villardiennes et Villardiens ont choisi de s'investir en ce lieu pour diverses raisons : l'envie d'aider, de donner un peu de son temps à son prochain, mais aussi parce que les valeurs véhiculées par GRE'SY leur parlent. « Développement durable », « Zéro déchet », « solidarité », « retour à l'emploi ». L'ouverture de la boutique a d'ailleurs permis l'embauche de 2 personnes à temps complet. Vous l'aurez compris, ce qui rassemble nos bénévoles au grand cœur c'est le souhait d'agir à une échelle locale ! Ils aiment discuter, conseiller, créer du lien au sein de leur ville. N'hésitez donc pas à leur rendre visite et participer à une économie sociale et solidaire !

À vous de jouer !

Vous aussi vous souhaitez participer à cette dynamique ? C'est simple : sur la commune plusieurs « chalets » Gre'sy sont installés et n'attendent que vos dons ! Contacter l'équipe de Gre'sy. ●



L'OMS a célébré son cinquantième anniversaire !

Le 25 mai, le stade René-Bœuf était en liesse. Pour fêter comme il se doit son demi-siècle, l'Office Municipal des Sports (OMS) de Villard-Bonnot avait vu les choses en grand.

Les grandes associations sportives de la commune ont répondu à l'invitation et ont organisé des démonstrations et des ateliers. L'objectif ? Promouvoir la pratique du sport, mais surtout faire découvrir au public leur discipline. Tous les participants se sont vus remettre un petit carton afin de réaliser le grand chelem : 1 tampon = 1 activité. À la clé, une récompense pour chaque petit sportif et un goûter festif en musique ! L'OMS a également pu compter sur la présence de l'association des donneurs de sang bénévoles de Villard-Bonnot afin d'animer un atelier de sensibilisation. Une belle après-midi sportive donc, de quoi se mettre dans l'ambiance à quelques semaines de l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024 ! ●



[espace]
ARAGON

On s'évade avec

Ce printemps, l'écrin de verre de l'Espace Aragon accueillait une nouvelle édition du Printemps des Arts de Villard-Bonnot. Entre couleurs, réflexions, poésie et voyage, les 36 artistes (12 de plus qu'en 2023!) qui ont exposé cette année, ont sans nul doute tiré le meilleur du thème imposé : « Evasions »



Une exposition colorée et créative

Chacun à leur manière, par le biais de différentes techniques, avec différentes motivations, proposant chacun un regard neuf sur le thème, sculpteurs, photographes, peintres et artistes du numérique ont permis la réussite de la 6^e édition de ce rendez-vous culturel villardien. À nouveau, le Printemps des Arts a séduit les artistes locaux qu'ils soient amateurs ou professionnels. La Collectivité et l'Espace Aragon n'ont donc pas boudé leur plaisir de pouvoir proposer au public une exposition de qualité du 30 avril jusqu'au 11 mai dernier. Tous les ans, la manifestation invite les artistes à s'approprier un nouveau thème, se dépasser et ainsi créer une œuvre originale ! Avec « Évasions », le challenge artistique est de taille... et brillamment relevé par nos peintres, photographes, magiciens du numérique ou de la matière ! Tous les participants se sont vus remettre des places de cinéma, à l'exception des gagnants qui eux ont reçu leurs prix, sous forme de bons cadeaux. Félicitations donc à tous, les désormais fidèles de cet événement comme les nouveaux qui participaient pour la première fois. ●

Le Prix du public

Au fil des années, le Printemps des Arts a su trouver sa place dans le cœur des artistes locaux, mais également auprès du public. Aussi, la création du Prix du Public est naturellement venue compléter l'événement. Mise en place en 2022, cette récompense est décernée par les visiteurs qui votent directement sur place pour l'œuvre exposée qui a su les toucher. Un bel honneur pour l'artiste gagnant ! Cette année, le Prix du public est attribué à Vincent Olei. Un prix remis avec beaucoup d'émotion à la fille de l'artiste, à titre posthume. En effet, Vincent Olei était le président du Club d'arts plastiques et ancien ouvrier des Papeteries de Lancey. Un bel hommage rendu à cet artiste local. ●



Le Prix du Conseil Municipal Jeunes

Petite nouveauté 2024 ! Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) est désormais associé à ce temps culturel qu'est le Printemps des Arts de Villard-Bonnot. C'est en "VIP" que nos jeunes élus ont découvert l'exposition lors d'une visite privée le 3 mai dernier. Au programme, découverte du concept de l'événement, des œuvres, des techniques et catégories. Une première qui s'est révélée être positive !

L'objectif ? Enrichir la manifestation d'une nouvelle distinction : le prix du CMJ ! Vous l'aurez compris, les enfants ont voté pour leur coup de cœur, au terme de leur visite. Le tout premier prix du CMJ est attribué à Thierry Clet, pour la création « Évasion ». ●



Palmarès 2024

A Photographie

1^{er} prix : Josette Borel / Madame La Lune

B Travail de la matière

1^{er} prix : Makalo / La Grande Evasion

1^{er} accessit : Jeanne Dorin

2^{ème} accessit : Michel Vulliet / Evasion contemplative

C Peinture

1^{er} prix : Marie-Rose Martins-Veloso / Evasion aérienne

1^{er} accessit : Marie-France Touzain / Geisha

2^{ème} accessit : Christelle Jouanno / Vers la lumière

D Arts numériques

1^{er} prix : Clothilde Rey / Réflexions Mythiques

Merci à tous les artistes méritants, même si tous n'ont pu être récompensés...

Beltrami Jean-Luc, Berlioux Franck, Bianchi Rolland, Blanchet-Durand Michèle, Caërou Jean-Claude, Charlot Daniel, Chehikian Pascale, Clatot Agnès, Clet Thierry, Demeure Jean-Charles, Desanlis Morgane, Dobias Daniel, Douchin Bérengère, Ducros Lisa, Friederich Marise, Gonzalez Thomas, Guers Simone, Hassanine Ina, Heffe Emma, Jeanne, Long Marie, Masson Romain, Olei Vincent, Perrousse Carole, Redt Anne-Marie, Rolin Agnès, Roturier Marie-Nicole, Tunesi Catherine, Varesano Rebuffet Marie.

A vos Agendas!



week 16
MAISON BERGÈS
VILLARD-BONNOT

La Maison Bergès vous propose tous les mois tout un panel d'animations autour de la Houille Blanche, des sciences, de l'architecture et de l'art. Sans oublier les visites guidées du musée !

Nouvelle expo...

Au spectacle ! De Sarah Bernhardt à Cyrano de Bergerac

Pour les plus jeunes et/ou à faire en famille

Du 21 juin au 24 novembre 2024

Avec cette exposition, la Maison Bergès fait revivre la Belle Époque des spectacles : bal, opéra, théâtre, cirque, café-concert... Autour d'artistes-stars (Sarah Bernhardt, Cléo de Mérode, Coquelin), d'affichistes de talent (Alfons Mucha, Manuel Orazi) ou encore de grands rôles devenus mythiques (Cyrano de Bergerac). Un bouillonnement culturel, à Paris mais aussi à Grenoble, restitué par la présentation inédite de costumes tant de scène que de spectateurs apprêtés pour se rendre : « Au spectacle ! ».

04 38 92 19 60 - musees.isere.fr/musee/maison-berges

@MuséeMaisonBergès



Retrouvez les programmations



ARAGON

Maison Bergès

[espace]
ARAGON

Véronique Ognar

« Esthétique du fluide et du mouvement »

Exposition jusqu'au 4 juillet

« Questionner la « fluidité », ici associée au mouvant, au mouvement, c'est questionner ce qui « s'échappe » et s'oppose au rassurant de ce qui est concret, c'est imaginer un univers qui défie les codes. Le flou contient la promesse d'un nouveau, tout est lavé, tout a fondu comme le verre que je travaille, pour ensuite redevenir précis. Pour cette exposition, j'imagine des créations proposées en dialogue avec les parois de l'espace qui les accueille. Le mouvant, jeux d'ombres variables, en projections sur les murs, répond au tangible : les œuvres données à voir. [Mot de l'artiste]



04 76 71 22 51 - www.espace-aragon.fr - Espace Aragon

Dans votre commune



Conseils municipaux

Mardis 24 septembre/5 novembre

A 18 h 30, salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie

Collecte de sang

jeudis 29 août et 7 novembre

9 h à 12 h 30 et 16 h 30 à 19 h 30

Gymnase Jean-Jaurès

Rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr>



Soirée bal et feu d'artifice

Jeu 13 juillet au complexe sportif René-Bœuf

Soirée animée, buvette et snack

Les feux d'artifice seront tirés à la nuit tombée

**Commémoration de la libération
de Villard-Bonnot**

Place du 24 Août à Brignoud/Rue pasteur à Villard-Bonnot

Horaire et détails communiqués durant l'été.

Cinéma - Cinéma plein-air

Samedi 7 septembre, à la tombée de la nuit.

Projection du film « Belle et Sébastien »

Parvis de l'Espace Aragon. Repli au gymnase Jean-Jaurès en cas de pluie

Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.
Aussi, n'hésitez pas à consulter l'application mobile « Villard-Bonnot », le site internet www.villard-bonnot.fr,
les panneaux lumineux de la ville ou encore contacter la Mairie par téléphone au 04 76 45 79 45





L'équipe
« Ma voix, ma ville »



L'équipe
« De l'ambition
pour Villard-Bonnot »



Suite à une erreur de fichier ce texte aurait dû paraître dans le VB INFO précédent :

Le 27 février dernier le conseil a débattu des orientations budgétaires de la commune pour les années futures.

L'article du Dauphiné qui a suivi ne faisant pas état de nos interrogations les voici résumées.

Masse salariale : Évolution incohérente d'une année sur l'autre depuis 2021 : explications insatisfaisantes de l'équipe majoritaire.

Investissement : Alors que les finances de notre commune le permettent nous nous étonnons que certains investissements annoncés soient, au fil des années, décalés sur la fin de mandat (aménagement place de l'église, végétalisation école Libération, place bizet, sobriété énergétique des bâtiments communaux....).

Doit on y voir une stratégie électoraliste au détriment de notre qualité de vie ?

Par ailleurs les travaux engagés Avenue Robert Huant nécessitent des déviations. Nous regrettons le manque d'anticipation quant à la sécurité de nos concitoyens dans les différentes rue concernées par l'augmentation de la circulation notamment la rue Antoine Curt partiellement dépourvue de trottoir. Depuis mars 2023 la municipalité est alertée sur ce problème, un an après la situation reste identique.

La sécurité ne ferait elle plus parti des prérogatives du Maire ?

Pour terminer, l'actualité autour de ST Micro vient conforter les réserves que nous avons soulevées lors du conseil du 26 septembre.

Nous avons choisi de voter contre, la majorité n'a pas eu ce courage. ●

mavoixmaville@gmail.com - Facebook : [@mavoixmaville](https://www.facebook.com/mavoixmaville)

Comme toujours, découvrez au fil des informations dans ce journal, utile et au service de tous, les actions concrètes de votre équipe de la majorité municipale.

Tous œuvrent sans polémique et donnent de leur temps au quotidien pour vous et pour le bien vivre sur notre Commune.

Guidés uniquement par l'intérêt général et en réaffirmant ici l'engagement pris avec vous sur notre volonté d'améliorer notre ville, nous menons ces opérations pour le bien exclusif des habitants et de notre cadre de vie.

Ensemble, nous facilitons et façonnons notre commune, en mettant en avant l'éducation, la solidarité, les déplacements, les transitions écologiques, la sécurité et le vivre-ensemble.

Merci de votre confiance et de votre soutien continu.

Vous ne trouvez pas les réponses à vos questions sur les projets en cours ou à venir, sur les aménagements ? Vous souhaitez suivre les séances du Conseil Municipal ? Vous n'arrivez pas à utiliser l'application mobile de Villard-Bonnot pour suivre les actualités ? Des difficultés pour accéder à la page Facebook de la Ville de Villard-Bonnot ou au site internet ? Vous aimez votre ville comme nous ? Vous aimeriez participer ? Vous souhaitez rejoindre l'équipe ?

Alors n'hésitez pas ! Contactez-nous !

Vos élu(e)s de la majorité, votre référent de votre quartier, toutes et tous sont à votre écoute et à votre disposition pour vous expliquer le sens des actions et des réalisations pour le bien vivre sur Villard-Bonnot.

En vous remerciant pour votre confiance, Fidèlement. ●

patrickbeau.vb2020@orange.fr
www.ambition-villard-bonnot-2020.fr



Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Saliha ARRADA, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

Frédéric CEVA, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

Patricia BAGA, 3^{ème} adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

Hervé LENOIRE, 4^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

Clara MONTEIL, 5^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

Cyrille TINTILLIER, 6^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA

Miriam SIMONAZZI, 7^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

Arnaud BERNARD, 8^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

Pascal VALVERDE, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

Sabine LARRIU, conseillère délégué aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

Les Conseillers de la majorité

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Bernard BARACCO, **Florence CLOITRE**,

Bruno VILOTITCH, **Brigitte BALBO**,

Bernadette SORACE, **Bruno GONINET**,

Pascale LANGUILLE, **Hervé DUBOCHAUD**,

Joëlle CACCIATORE, **Julien CALLOUX**,

Jérôme BIGLIA, **Yves BRONNIMANN**

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Jean-Pierre MIOZZO, **Denise DEDEBAT**,

Soraya BOUMECHACHE, **Yann OROY**,

Jean-Claude TORRECILLAS, **Bibiane YEKPÉ**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ secretariat@villard-bonnot.fr



Mairie

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

- 🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42
- ✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

- 🕒 Le samedi de 9h à 12h

Services techniques

- 🕒 Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h
Le vendredi de 13h30 à 16h30
- ☎ 04 76 45 79 36
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

Permanences des services

Sur rendez-vous uniquement

Logement à Villard-Bonnot

- 🕒 Lundi et vendredi de 13h30 à 16h30

Scolaire

- 📞 **Accueil téléphonique**
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- 📍 **Accueil physique** : du lundi au jeudi de 9h à 12h

Périscolaire

- 📞 **Accueil téléphonique et physique**
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

Vie associative

Salles communales et festivités

- 🕒 Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- ✉ p.ginet@villard-bonnot.fr

Urbanisme

- 📞 **Accueil téléphonique**
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- 📍 **Accueil physique**
☎ 04 76 45 79 45
- ✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur Teams, via la page Facebook de la commune.

Vous souhaitez prendre connaissance des sujets débattus en Conseil municipal ? Tous les procès-verbaux sont accessibles en ligne ou sur l'application mobile.

📱 villedevillardbonnot
🌐 www.villard-bonnot.fr/fr/comptes-rendus
📄 Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]

le dauphiné isère

Correspondante locale
Sophie Philippe @ sophie.philippe17@gmail.com



Pharmacies de garde

Pour avoir connaissance de la pharmacie de garde proche de son domicile, trois solutions à votre disposition

- ☎ 39 15
- 🌐 www.servigardes.fr
- 📱 Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [VB au quotidien]



Servigardes.fr
A FLASHER
pour localisation automatique
(38190 Villard-Bonnot)



Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

- ☎ 36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

🌐 www.oui.sncf

SNCF TER (achat des billets « régionaux »)

🌐 www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



Cars Région

- ☎ 04 26 16 38 38

🌐 www.carisere.auvergnerrhonealpes.fr



- ☎ 0 800 941 103

n°vert, service et appel gratuits

🌐 www.tougo.fr

www.transportsdugresivaudan.fr

Horaires des bus disponibles en mairie

- ☎ 04 76 45 79 45

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze

- 🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- ☎ 04 76 99 70 00

✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

🌐 www.le-gresivaudan.fr/eaux

Déchets

Encombrants :

inscription obligatoire jusqu'au mercredi

- ☎ 04 76 45 79 36

du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

🕒 12 septembre / 14 novembre 2024

Toutes les adresses des déchetteries...

🌐 www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

🌐 www.dastri.fr

Etat Civil

• NAISSANCES •

CHARLAS Talya.....	16/03/2024
BLANIÉ PARMENTIER Axel.....	2/04/2024
VANNA Nelya.....	9/04/2024
BIONDI Céline Agata.....	23/04/2024
RAVIT Charlie.....	23/04/2024
ROUX Kameron.....	25/04/2024
PILLITTERI Lizio.....	1/05/2024
STUCKER Leccia.....	9/05/2024

• MARIAGES •

ARCHER Françoise & DE NATTES Thierry.....	6/04/2024
COUTEAU Fanny & ROUX Romain.....	20/04/2024
PARMELLI Simon & ELLART Laura.....	11/05/2024
VERDIER Malory & DURAND Nicolas.....	18/05/2024

• DÉCÈS •

ARRIVAT Frédéric.....	12/03/2024
TRITTO Raffaele.....	18/05/2024
MICHEL Andrée, épouse CURATELLA.....	21/03/2024
DAMIER Sylviane, épouse PIC.....	7/04/2024
GOU Olivier.....	16/04/2024
MOLIN Chantal, épouse FLICHE.....	15/04/2024
TERUEL Josette, épouse SOTO.....	18/04/2024
LOPEZ Henri.....	3/05/2024
CHABANOIS Jacqueline.....	7/05/2024
HELDÉ Reine, Charlotte.....	17/05/2024

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

✉ com@villard-bonnot.fr

Permanences en Mairie

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

- 🕒 Le 1^{er} samedi de chaque mois

- ☎ 04 76 45 79 45

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M^{me} Nina Catalano

- 🕒 Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous

- ☎ 04 76 77 76 77

SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

M^{me} Séverine Mutter

- 🕒 Le mercredi de 14h à 15h

Jérémie Iordanoff

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère

Pour échanger sur un sujet d'actualité, national, local ou personnel

✉ jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

- ☎ 04 80 42 33 69

📍 1, rue Conrad-Killian - 38950 St-Martin-le-Vinoux

